

Table des matières :

Validation des UE 1-2	2
Finalités générales.....	2
Les UE 1-2 constituent un bloc « autonome ».....	2
Vue d'ensemble des modalités de validation des UE 1-2	2
Présentation des rendus.....	2
Semestre 3.....	2
Semestre 4.....	3
Validation des UE 3-5 Recul Réflexif sur la Pratique	4
Finalités générales.....	4
Le parcours 2ESD, travail en lien avec les finalités de l'agrégation interne	4
Du travail de recherche aux modalités de validation	4
Vue d'ensemble des modalités de validation des UE 3-5	5
Présentation des rendus.....	5
Semestre 3.....	5
Semestre 4.....	6
UE CNT	9
Finalités générales.....	9
Articulation entre le projet de recherche et la culture numérique et les Tice (CNT).....	9
Vue d'ensemble des modalités de validation de l'UE CNT	9
Présentation des rendus au semestre 3.....	10
UE LVE	11
Finalités générales.....	11
Articulation entre le mémoire de recherche et les langues vivantes européennes (LVE)	11
Vue d'ensemble des modalités de validation de l'UE LVE	11
Présentation des rendus au semestre 4.....	11

*NB Par convention, dans tous les documents téléchargeables sur l'ENT et qui doivent être utilisés comme modèle pour chacun des rendus, les éléments **XXX** doivent être complétés. Les éléments en grisé et italique indiquent le contenu des parties qui doivent obligatoirement être abordées (mais dont le titre peut/doit être modifié).*

*Dans ces documents téléchargeables, l'utilisation des styles « **Titre** » permet de générer une table des matières automatiquement.*

Validation des UE 1-2

Finalités générales

Les UE 1-2 visent à **asseoir une pratique professionnelle (bi-)disciplinaire**. Les modalités de validations sont en lien direct non seulement avec cette **pratique** mais aussi les objectifs liés aux missions d'un enseignant agrégés (qui peut enseigner du collège à la licence).

Il est en particulier fait attention :

- **aux évolutions institutionnelles, des pratiques et des missions**
- **mais aussi à l'évolution des curriculums (contenus, objectifs, modalités) et des savoirs à enseigner.**

Les UE 1-2 constituent un bloc « autonome »

Les UE 1-2 sont en lien direct avec les préparations aux concours de l'Agrégation interne. Elles peuvent être validées indépendamment du reste de la formation dispensée en Master PIF, parcours 2ESD.

Vue d'ensemble des modalités de validation des UE 1-2

Master 2					
Semestre 3		Heures	ECTS	MCC 1 ^{ère} session	MCC 2 ^{nde} session
UE 1-2	Fondamentaux de la formation professionnelle	var	14	CT: Evaluation basée sur les travaux effectués en préparation, évaluation sous responsabilité du porteur de la préparation inscrite au PAF en relation avec le responsable de site <i>UE pouvant faire l'objet d'une demande de validation (titulaire d'un M2 disciplinaire ou équivalent, ayant déjà fait une préparation Agrégation interne ou lauréat du concours)</i>	CT: modalité de remédiation telle que demandée par le porteur de la préparation inscrite au PAF en relation avec le responsable de site
Semestre 4		Heures	ECTS	MCC 1 ^{ère} session	MCC 2 ^{nde} session
UE 1-2	Fondamentaux de la formation professionnelle	var	10	CT: Evaluation basée sur les travaux effectués en préparation, évaluation sous responsabilité du porteur de la préparation inscrite au PAF en relation avec le responsable de site <i>UE pouvant faire l'objet d'une demande de validation (titulaire d'un M2 disciplinaire ou équivalent, ayant déjà fait une préparation Agrégation interne ou lauréat du concours)</i>	CT: modalité de remédiation telle que demandée par le porteur de la préparation inscrite au PAF en relation avec le responsable de site

Présentation des rendus

Semestre 3

Evaluation basée sur les travaux effectués en préparation, évaluation sous responsabilité du porteur de la préparation inscrite au PAF en relation avec le responsable de site. Il appartient donc au candidat à se rapprocher de lui.

UE pouvant faire l'objet d'une demande de validation (titulaire d'un M2 disciplinaire ou équivalent, ayant déjà fait une préparation Agrégation interne ou lauréat du concours)

Semestre 4

Évaluation basée sur les travaux effectués en préparation, évaluation sous responsabilité du porteur de la préparation inscrite au PAF en relation avec le responsable de site. Il appartient donc au candidat à se rapprocher de lui.

UE pouvant faire l'objet d'une demande de validation (titulaire d'un M2 disciplinaire ou équivalent, ayant déjà fait une préparation Agrégation interne ou lauréat du concours)

Validation des UE 3-5 Recul Réflexif sur la Pratique

Finalités générales

L'ensemble des modalités de validation des UE 3-5 visent à valider un travail de recherche contextualisé dans le milieu professionnel de l'éducation et/ou de la formation. L'objectif du travail mené est d'analyser des problématiques, des contextes et/ou des actes professionnels au sein du système éducatif.

La démarche de recherche suivie au cours des deux années de master vise à développer la capacité à **prendre du recul sur la pratique et d'enrichir son expérience grâce à des apports institutionnels, professionnels et scientifiques**. Cette démarche de recherche doit être ancrée dans la pratique scientifique et répondre aux exigences méthodologiques minimales de niveau Master

Le travail de recherche contextualisé s'appuie sur les éléments de la formation initiale et continue ainsi que sur l'expérience professionnelle. Ils peuvent tous, à des titres divers, éclairer la réflexion. Ce travail vise à développer la capacité à analyser des situations, à mettre en relation des éléments d'observation et de réflexion ainsi qu'à développer la capacité de synthèse.

Le mémoire, avec sa soutenance, est le moyen par lequel la recherche est mise en valeur, et proposée à la collectivité des éducateurs, des formateurs, des chercheurs.

Le parcours 2ESD, travail en lien avec les finalités de l'agrégation interne

Dans le cas du parcours 2ESD, le mémoire de recherche correspond à un élargissement et une mise en perspective de l'activité professionnelle (depuis le recrutement). Ce mémoire a pour objet de faire l'analyse, explorer de nouvelles approches et/ou proposer des stratégies sur un aspect des activités professionnelles.

NB Les activités professionnelles doivent être comprises au sens large : aspects disciplinaires et interdisciplinaires, objectifs en matière d'éducation à, modalités pédagogiques, modes d'évaluation, élèves à besoins spécifiques.

Les thèmes abordés peuvent être très larges et ne sont pas limités à la discipline(s) que vous enseignez. Au-delà du cadre du seul degré d'enseignement secondaire, il peut aussi être envisagé d'aborder la question de la transition (primaire/secondaire et Bac-3/+3), de l'orientation des élèves, des interactions avec les parents...

Ce travail doit nécessairement s'appuyer sur son expérience personnelle (élargie à celle des collègues avec lesquels on a travaillé, voire à des rapports d'activités) et sur la littérature scientifique (au-delà des seules ressources institutionnelles et professionnelles).

L'objectif est de mettre en relation son expérience avec l'état de l'art. Si une expérimentation est effectivement réalisée avec des élèves, il est alors aussi attendu de faire état du retour effectif observé au cours de son expérience et les pistes ouvertes que cela peut ouvrir. Cependant, un travail de méta-analyse d'un corpus de données (théoriques et empiriques) peut aussi faire l'objet du travail de recherche. Dans ce cas, une analyse comparée est attendue.

Du travail de recherche aux modalités de validation

Les productions demandées dans le cadre de la validation des UE 3-5 permettent de **rendre compte sous forme écrite** (documents à rendre) **et orale** (soutenance) **de l'avancée puis du travail de recherche lui-même**.

Les productions demandées doivent permettre de montrer à un « naïf » (une personne intéressée mais qui n'a pas de connaissances particulières sur le sujet traité) les objectifs et le cadre du travail, son intérêt et les résultats obtenus.

Ces productions évaluent donc aussi bien :

- **l'activité de recherche elle-même ;**

- que la capacité à les exposer à autrui dans un cadre scientifique et professionnel.

Durant le M1-S1, est demandé un travail de cadrage et de formulation d'une question de recherche professionnalisée ainsi que la justification de l'intérêt de travail (quels objectifs, quels apports pour soi et la communauté...). Durant le M1, le candidat est donc amené à se familiariser avec une littérature qui lui servira à nourrir son travail. La fiche de lectures attendue en M1-S1 est le fruit de ce travail et doit refléter le choix de deux lectures d'intérêt à la fois pour le travail de recherche et pour la collectivité. Le projet de recherche rend compte de ce travail de cadrage et de formulation.

Durant le M2 (mais un travail peut être amorcé en M1), le travail est effectivement réalisé. Bien entendu, entre le cadrage présenté dans le projet et le travail lui-même, des modulations du projet peuvent avoir lieu (le projet n'est pas contractuel). Le rapport d'étape (M2-S3) puis le mémoire et la soutenance (M2-S4) rendent compte de ce travail.

Vue d'ensemble des modalités de validation des UE 3-5

Master 2					
Semestre 3		Heures	ECTS	MCC 1 ^{ère} session	MCC 2 ^{nde} session
UE 3-5	Recul Réflexif sur la Pratique	54	14	Projet de mémoire de 10 pages, présentant un argumentaire justifiant du choix du sujet de mémoire et de la manière de l'aborder, avec un plan prédictif <i>Document de 10 pages, Times 12, intervalle 1.5</i>	Projet amélioré prenant en compte les remarques du correcteur
	EC 1 Approfondir une problématique de recherche	24			
	EC 2 Se saisir du contexte d'exercice du métier	18			
	EC 3 Observer, analyser, évaluer des pratiques professionnelles	12			
Semestre 4		Heures	ECTS	MCC 1 ^{ère} session	MCC 2 ^{nde} session
UE 3-5	Recul Réflexif sur la Pratique	36	18	Mémoire de recherche et soutenance lié au travail de recherche portant sur une analyse réflexive en lien avec l'activité professionnelle de l'étudiant <i>Document de 50-60 pages, police Times, taille 12, intervalle 1.5 (hors page de garde, table des matières, résumé en français et annexes)</i> <i>Soutenance (10 minutes de présentation + 10 minutes de questions)</i>	Ré-écriture en fonction des demandes de l'évaluateur et/ou nouvelle soutenance
	EC 1 Approfondir une problématique de recherche	15			
	EC 2 Se saisir du contexte d'exercice du métier	12			
	EC 3 Observer, analyser, évaluer des pratiques professionnelles	9			

Présentation des rendus

Semestre 3

Rapport d'étape sur le travail de recherche intégrant les apports des unités et l'analyse réflexive menée en situation professionnelle. Ce document peut préfigurer le mémoire de recherche lui-même. Une partie peut exposer les difficultés rencontrées dans le travail et les inflexions envisagées.

Ce rapport doit inclure les parties suivantes :

- **le questionnement initial** : présentation du questionnement (ancrée dans le vécu, l'expérience de questions rencontrées ou qui se posent) et cadrage de cette question ;
- **la problématisation** : le questionnement initial, très large, doit être recentré sur un point spécifique qui peut être abordé en tant que tel ;

- pour cela, il faut **problématiser** ce questionnement initial et arriver à formuler clairement une problématique de recherche (qui peut être constituée d'une ou plusieurs questions interdépendantes) ;
 - pour cela, il faut également **positionner** cette problématique dans un cadre conceptuel qui peut faire appel aux champs didactique, pédagogique, éducatif, historique, psychosocial... (ie sous quel angle, selon quelle tradition scientifique la problématique est abordée) : ainsi, des hypothèses de travail peuvent être posées et feront l'objet des mises en œuvre de la recherche ;
- **démarche et mise en œuvre :**
- **méthodologie et ressources mobilisées** : indiquer la démarche suivie et les ressources (autres que son expérience professionnelle) mobilisées, si tel est le cas, méthodes de recueil et d'analyse de données ;
 - **état d'avancement du travail (avec échéancier éventuel)** : premiers éléments d'analyse, piste en cours d'exploration, orientation du travail.

Ce rapport d'étape vise, au-delà de la validation des UE, à canaliser le travail de recherche. CE rapport (formalisé, sous forme d'un rendu écrit) permet de s'assurer que le travail pourra être mené à bien et si besoin est, d'apporter des modifications au projet initial. **En ce sens, c'est une aide pour le travail et qui vise à accompagner la personne.**

Document de 20 à 40 pages, police Times, taille 12, intervalle 1.5 (hors annexes). **Il est impératif de suivre le modèle disponible sur l'ENT.**

Sur l'ENT : [Fichiers ESPE](#) → [ESPE Villeneuve](#) → [Master PIF](#) → [M2 2ESD](#)

Semestre 4

Mémoire de recherche et soutenance universitaire portant sur une analyse réflexive en lien avec l'activité professionnelle de l'étudiant

Le travail de recherche contextualisé dans le milieu professionnel de l'éducation et/ou de la formation, a pour objectif d'analyser la problématique retenue, en lien avec les contextes et les actes professionnels au sein du système éducatif. Il en est rendu compte par un mémoire et une soutenance (qui doivent répondre aux critères liés au niveau Master).

La diversité des sujets abordés autorise toute sorte de présentation du travail. Il est par contre évidemment indispensable que les éléments précisés ci-dessous soient respectés, l'ordre logique et pertinent et le travail correspondant aux attendus d'un travail de recherche de niveau Master.

Le travail fourni (mémoire et support de soutenance) doivent être d'un niveau permettant sa diffusion à l'ensemble de la collectivité (enseignants du secondaire et du supérieur) et appropriable par eux. Ce travail doit donc tout à la fois être accessible mais aussi utilisable. L'idée étant que ce mémoire contribue à enrichir la collectivité.

Critères indicatifs de notation du manuscrit

Critères	Description
Pertinence et justification du choix de la problématique	Inscription du travail dans les dimensions professionnelles pratiques et théoriques et les problématiques de recherche actuelle
Connaissances et ressources mobilisées	Basées majoritairement sur la littérature scientifique
Méthodologie et démarche suivie pour éclairer la problématique et présenter des éléments de réponse à la question	Apports des connaissances et ressources scientifiques, pertinence de leur exploitation
Qualité de l'exploitation de ce travail à visées professionnalisantes	Inscription dans un cadre scientifique et professionnel
Clarté et qualité de présentation du travail	

Critères indicatifs de notation pour la soutenance

Critères	Description
Pertinence des éléments présentés lors de la soutenance	Pertinence du choix des éléments et justification de ce choix Inscription de ce choix au regard de l'apport à la construction professionnelle dans le cadre de la formation aux métiers de l'enseignement
Qualité de l'expression orale et de la présentation	Le jury valorisera une présentation visuelle et numérique et son utilisation durant la soutenance
Eclairages critiques sur son travail	Mise en perspective de son travail et ses résultats dans le cadre de la recherche sur le métier
Réponses aux questions du jury	Pertinence et qualité des réponses aux questions (diversité et qualité de l'argumentaire, complétude de la réponse) Capacité à justifier ou à remettre en question ses points de vue

Modalités des rendus

Le directeur de mémoire

Le directeur de mémoire valide le sujet de mémoire, planifie le travail à mener (lectures incontournables, aide à la mise en place de la stratégie d'investigation et d'analyse, aide à l'écriture du document...) et autorise ou non la soutenance.

Le directeur de mémoire - enseignant de l'ESPE ou des Universités régionales partenaires - est validé par le responsable de la mention PIF, il peut être certifié, agrégé, maître de conférences ou professeur d'université.

Le rendu du mémoire

Le manuscrit devra être déposé dans les délais imposés et selon la procédure ad hoc (cf le document « Modalités des rendus et dates ultimes de remise des travaux ») pour être considéré comme rendu.

IMPORTANT : Le dépôt dans les délais et selon les modalités ad hoc sur l'espace numérique de travail de l'ESPE est obligatoire. Ainsi, tout étudiant ne rendant pas ses travaux de recherche même inachevés ne pourra prétendre à soutenir ni en session 1, ni en session 2. De même, un retard injustifié ou une absence de dépôt vaudra pour absence aux modalités de validation des UE concernées et conduit à ne pas pouvoir passer en session 2.

Le manuscrit devra par ailleurs être rendu en version papier et/ou numérique (.odt ou .doc) au directeur de mémoire. Ce rendu ne tient pas lieu de modalité de dépôt. Au regard de la qualité du manuscrit, le directeur de mémoire autorise (ou pas) la soutenance en première session.

Document de 50-60 pages, police Times, taille 12, intervalle 1.5 (hors page de garde, table des matières, résumé en français et annexes). **Il est impératif de suivre le modèle disponible sur l'ENT.**

La soutenance

La soutenance consiste en

- une présentation orale de 10 minutes ;
- et un temps de questions réponses de 10 minutes.

Le directeur d'étude du parcours a la responsabilité de constituer un jury de soutenance constitué de trois membres :

- un directeur de mémoire ;
- un formateur intervenant dans le master MEEF
- un professionnel du secteur ;

Au moins un des membres est titulaire d'un doctorat et préside le jury.

Le directeur de mémoire est invité, il peut participer aux discussions mais ne prend pas part à la décision : son rôle est consultatif.

Evaluation et notation

La note finale est composée de 10 points pour le manuscrit et 10 points pour la soutenance.

Un manuscrit non soutenu ne peut donner lieu à une soutenance.

UE CNT

Finalités générales

Travail en conçu en lien avec le projet de recherche et montrant clairement comment les pratiques liées à la « culture numérique et aux Tice » contribuent à l'exercice professionnel en lien avec le sujet et la problématique du (futur) travail de recherche.

C'est pourquoi ce travail doit être rendu à la fois de façon indépendante sur l'ENT mais aussi ajouté en annexe au projet de recherche (rendu au M1-S2).

Ce travail vise à présenter comment des outils et – plus pertinemment – des pratiques peuvent contribuer à la problématique. Il faut souligner la plus value du recours à ces outils et/ou ces pratiques (en dehors du fait qu'ils sont devenus une obligation institutionnelle), par exemple :

- comment les CNT peuvent apporter des éléments complémentaires ou nouveaux (par rapport aux « non-numériques ») à la problématique ;
- comment ils permettent de lever des obstacles, des difficultés rencontrées en situation ;
- ...

Un tel travail ne peut en aucun cas se réduire au seul exposé des modalités l'utilisation d'un outil. Il est indispensable de justifier les apports de la CNT (avantages et inconvénients par rapport à d'autres outils ou méthodes) et les raisons de son choix (qui ne doivent pas se résumer à « il faut utiliser les Tice... »).

Le but n'est donc pas d'expliquer comment on a recours à la culture numérique et aux Tice mais pourquoi.

- la finalité (ce qu'on veut faire et pourquoi) est plus importante que le moyen (avec quoi et comment on le fait)
- l'usage (ce qu'on en fait) est plus important que le fonctionnement matériel (comment on le fait, même si c'est important)

Articulation entre le projet de recherche et la culture numérique et les Tice (CNT)

Dans le rendu lié à la culture numérique et les Tice, il est évidemment inutile de rappeler la problématique exposée dans le projet, il suffit donc d'y faire référence et/ou de la résumer en 1-2 phrases (ce document doit pouvoir être lu de façon indépendante).

Exceptionnellement, certaines problématiques de recherche peuvent difficilement exploiter la culture numérique et les Tice. Dans ces cas (qui doivent être justifiés), il faut alors le mentionner (et y faire référence dans le projet) et exposer la problématique choisie pour le travail autour de la culture numérique et les Tice.

Vue d'ensemble des modalités de validation de l'UE CNT

Master 2					
Semestre 3		Heures	ECTS	MCC 1 ^{ère} session	MCC 2 ^{nde} session
UE CNT	Culture Numérique et TICE	0	2	Dossier numérique de 3 à 5 pages, composé de plusieurs travaux individuels ou collectifs à élaborer sur la plate <i>Document de 3-5 page, Times 12, intervalle 1.5</i>	forme de formation à distance suivant les indications du formateur Amélioration individuelle des travaux du dossier
Semestre 4		Heures	ECTS	MCC 1 ^{ère} session	MCC 2 ^{nde} session

UE CNT	Culture Numérique et TICE	-	-	-	-
--------	---------------------------	---	---	---	---

Présentation des rendus au semestre 3

Doit être présenté :

- **choix du sujet** : quelle pratique, dans quel cadre, pour quelles finalités ;
- **la justification du choix du sujet** : quels intérêts pour qui, pour quoi faire....
- **apports, limites, obstacles... comparés de cette pratique** (par rapports à d'autres)
- éventuellement, des pistes de diversification, de modulation, de complémentation...

Document de 2-4 pages (police Times, taille 12, intervalle 1,5) en lien avec le projet de recherche (et qui doit être ajouté en annexe au projet de recherche mais qui ne comptera pas dans le nombre de pages maximum du projet). **Il est impératif de suivre le modèle disponible sur l'ENT.**

Sur l'ENT : [Fichiers ESPE](#) → [ESPE Villeneuve](#) → [Master PIF](#) → [M2 2ESD](#)

Projet et rendu CNT sont donc intimement liés, c'est pourquoi ils sont à rendre tous les deux à votre encadrant (+ dépôt sur l'ENT pour valider le dépôt auprès de l'ESPE). C'est lui qui choisit s'il veut des copies papier et/ou numériques (envoi par mail dans ce cas)

Une personne titulaire du C2i2e et/ou dans une discipline dont le concours autorise la dispense de certification peut faire la demande de validation de cette UE

UE LVE

Finalités générales

Travail en conçu en lien avec le mémoire de recherche.

C'est pourquoi ce travail doit être rendu à la fois de façon indépendante sur l'ENT mais aussi ajouté en annexe au mémoire de recherche (rendu au M2-S4).

Ce travail vise montrer la maîtrise d'une langue européenne de niveau 2.

Articulation entre le mémoire de recherche et les langues vivantes européennes (LVE)

Dans le rendu lié aux LVE est demandé un résumé en une langue langues vivante européennes du mémoire de recherche.

Vue d'ensemble des modalités de validation de l'UE LVE

Master 2					
Semestre 3		Heures	ECTS	MCC 1 ^{ère} session	MCC 2 ^{nde} session
UE LVE	Langue Vivante Européenne	-	-	-	-
Semestre 4		Heures	ECTS	MCC 1 ^{ère} session	MCC 2 ^{nde} session
UE LVE	Langue Vivante Européenne	6	2	Résumé en anglais du mémoire <i>Document de 1 page, Times 12, intervalle 1.5</i> <i>Une personne titulaire d'une certification européenne en langue de niveau 2 et/ou dans une discipline dont le concours autorise la dispense de certification peut faire la demande de validation de cette UE</i>	Ré-écriture en fonction des demandes de l'évaluateur

Présentation des rendus au semestre 4

Résumé en anglais (ou en une autre LVE) du mémoire.

Document de 1 page, Times 12, intervalle 1.5. **Il est impératif de suivre le modèle disponible sur l'ENT.**

Sur l'ENT : [Fichiers ESPE](#) → [ESPE Villeneuve](#) → [Master PIF](#) → [M2 2ESD](#)

Mémoire et rendu LVE sont donc intimement liés, c'est pourquoi ils sont à rendre tous les deux à votre encadrant (+ dépôt sur l'ENT pour valider le dépôt auprès de l'ESPE). C'est lui qui choisi s'il veut des copies papier et/ou numériques (envoi par mail dans ce cas)

Une personne titulaire d'une certification européenne en langue de niveau 2 et/ou dans une discipline dont le concours autorise la dispense de certification peut faire la demande de validation de cette UE